



MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2018

20 h 00, Salle du conseil

Sont présents : Mme Maryse Beaudesne, Mme Geneviève Campagna, Mme Mylène Leclerc, M. Frédéric Flibotte, M. Gilles Fortier, M. Lawrence Hall, M. Marco Rousseau et Mme Ginette Daigle, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim.

La séance est présidée par Mme Maryse Beaudesne.

1. Vérification du quorum

2. Ouverture de la séance à 20h05

3. Mot de bienvenue de la mairesse

Mme Beaudesne souhaite la bienvenue et informe sur le sommet du G7 qui se tiendra les 8 et 9 juin prochain. La mobilisation des effectifs de la Sûreté du Québec est requise pour cet événement majeur.

4. Adoption de l'ordre du jour

2018-04-054

Adoption de l'ordre du jour

IL est proposé par Lawrence Hall, appuyé par Geneviève Campagna, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté,

En reportant les points :

9.1 «Modification de certains règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, permis et certificats)»

11.2 «Embauche Direction générale»

En laissant le point «Varia» ouvert

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018

2018-04-055

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la session ordinaire du 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur; IL est proposé par Frédéric Flibotte, appuyé par Gilles Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire 5 mars 2018, soit approuvé tel que rédigé par la directrice générale.

6. Questions du public sur l'ordre du jour

Aucune question

7. Correspondance

Rang Hamel

MMQ

8. Rapport des comités

1. Comité d'embellissement
2. Comité famille
3. Comité Socio-culturel
4. Comité Bibliothèque/Loisirs

Représentation à la journée d'accueil et d'information pour les élus municipaux - Biblio par Frédéric Flibotte le 28 avril 2018

5. Service Incendie

9. Législation

Point reporté

10. Finance

2018-04-056

Acceptation des comptes à payer

Sur proposition de Mylène Leclerc, appuyée par Frédéric Flibotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les comptes à payer qui s'élèvent à 76 005,15\$. La directrice générale adjointe atteste la disponibilité des crédits nécessaires pour couvrir cette dépense.

Dépôt de la liste des comptes déjà payés par Accès D

La directrice générale adjointe dépose la liste des comptes déjà payés par Accès D.

2018-04-057

Ouverture de soumission «Agrandissement Garage/Caserne (version 2) »

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions «Agrandissement Garage/Caserne (version 2)» en date du 29 mars 2018 au bureau municipal, à 15h00;

CONSIDÉRANT la conformité selon la recommandation de l'architecte en charge de Binette et Binette architectes, Jacques Binette;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes;

SG Construction	824 370,75\$
Gérard Noel & Fils inc.	846 598,87\$
Construction R. Bélanger inc.	900 513,00\$
MDG Entreprises inc.	920 921.01\$

Sur proposition de Lawrence Hall, appuyé par Frédéric Flibotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'octroyer le contrat «Agrandissement Garage/Caserne (version 2)» au plus bas soumissionnaire conforme, SG Constuction au montant de 812 890,75\$ en remplaçant la tôle de finition dans la partie centrale du toit par une membrane

(-13 500,00\$) et le remplacement de la porte latérale de la façade gauche (+1770,00\$) afin de rendre cette issue conforme. Les taxes sont incluses à tous ces montants.

2018-04-058

Droits et obligations du travailleur autonome – TPS-TVQ

Considérant la loi sur les impôts;

Considérant que Ginette Daigle travaillait en intérimaire pour la municipalité;

Considérant que les factures de novembre et décembre 2017 devaient inclure la TPS et la TVQ;

Considérant que la facture de janvier 2018 devait aussi inclure la TPS et TVQ;

Sur proposition de Geneviève Campagna, appuyée par Mylène Leclerc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'inclure les montants TPS et TVQ à ces factures afin de régulariser la situation et de se conformer à la loi sur les impôts.

2018-04-059

Programmation de la TECQ 2014-2018

Considérant que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Sur proposition de Frédéric Flibotte, appuyé par Gilles Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2018-04-060

Participation financière – Mise en place de mesures expérimentales sur la rivière Bulstrode

Sur proposition de Mylène Leclerc, appuyée par Lawrence Hall, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de Chesterville participe au projet de mise en place de mesures expérimentales sur la rivière Bulstrode pour un appui financier de 367.43\$ pour la première année, et 504.90\$ réparti sur les 4 années suivantes soit 126,23\$ pour 2019 - 2020 et 126.22\$ pour 2021 – 2022.

11. Administration générale

2018-04-061

Achat de banque d'heures «Infotech»

CONSIDÉRANT que la mise à jour du logiciel des permis requiert une dizaine d'heures;

CONSIDÉRANT que cela réduit nos heures en banque pour l'administration;

Sur proposition de Marco Rousseau, appuyé par Lawrence Hall, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'acheter une banque d'heures supplémentaire de 14 heures au coût de 1120,00\$ (taxes en sus)

2018-04-062

Choix et octroi pour surveillance des travaux d'une firme d'architecture pour la construction Garage/caserne

CONSIDÉRANT la planification de la transition suite à la retraite de M. Binette, architecte;

Sur proposition de Geneviève Campagna, appuyée par Gilles Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

De contacter Atelier Bo-Co, afin de connaître les coûts associés à la surveillance des travaux pour la construction Garage/caserne et de donner le mandat si similaire au prix de Binette architecte, précédemment.

2018-04-063

Reddition de compte PAERRL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chesterville a pour 256 519\$ de dépenses admissibles au programme de subvention PAERRL, et que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports s'engage à verser une compensation maximale de 205 381\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes, des éléments des ponts, ainsi que l'entretien des espaces verts dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée à la reddition de comptes qui sera intégrée à la production du rapport financier exigé par le MAMOT; Pour ces motifs, sur une proposition de Mylène Leclerc, appuyée par Marco Rousseau, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Chesterville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant des routes, des ponts, et des espaces verts dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2018-04-064

Présentation «Rôle et responsabilité des élus» par le MAMOT

CONSIDÉRANT le besoin d'informations sur le rôle et responsabilité des élus;
Sur proposition de Geneviève Campagna, appuyée par Frédéric Flibotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
De mandater le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, afin d'avoir une rencontre informelle avec les élus.

12. Sécurité publique

Aucun point

13. Hygiène du milieu

2018-04-065

Autorisation de formation «mise à niveau sur la réglementation en traitement de l'eau potable pour les opérateurs»

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer aux nouvelles exigences du MMDELCC en traitement de l'eau;

Sur proposition de Geneviève Campagna, appuyée par Mylène Leclerc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser la formation pour «mise à niveau sur la réglementation en traitement de l'eau potable pour les opérateurs»

QUE le responsable de l'eau potable participe à cette formation du 14 mai 2018 à Trois-Rivières au coût de 175,00\$ pour l'inscription et le tarif du formateur, 71.96\$;

D'autoriser le remboursement des dépenses et frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives, selon la réglementation en vigueur.

14. Transport routier et voirie

2018-04-066

Demande de formation Permis Classe 1

CONSIDÉRANT une demande de formation déposée pour Permis classe 1;

Sur proposition de Gilles Fortier, appuyé par Frédéric Flibotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

De refuser cette demande.

2018-04-067

Ouverture de poste «Préposés Espaces verts et jardins»

CONSIDÉRANT une aide financière accordée de la part de l'Association canadienne des parcs et loisirs;

Sur proposition de Geneviève Campagna, appuyée par Mylène Leclerc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Il est recommandé d'ouvrir ces 2 postes d'emplois verts dans le cadre «Expérience Emploi Été».

15. Urbanisme

Dépôt du rapport des permis février/mars 2018

16. Loisirs – Culture – Organismes

2018-04-068

Formation Comité Consultatif MADA, Politique Familiale et MAE

La formation des membres du comité sont : Émilie Lalancette-Néron

Geneviève Campagna

Mylène Leclerc

Véronique Labbé

Valérie Nault

Sur proposition de Geneviève Campagna, appuyée par Mylène Leclerc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'approuver les membres du comité.

2018-04-069

Autorisation de formation « Initiation à l'agriculture urbaine»

IL est proposé par Geneviève Campagna, appuyé par Lawrence Hall et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la formation pour « Initiation à l'agriculture urbaine»

QUE les personnes intéressées (3) participent à cette formation du 17 avril 2018 à Victoriaville ou la formation du 19 avril à Bécancour, au coût de 25,00\$ par personne pour l'inscription;

D'autoriser le remboursement des dépenses et frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives, selon la réglementation en vigueur.

2018-04-070

Proclamation de la semaine de l'action bénévole 2018

IL est proposé par Mylène Leclerc, appuyée par Marco Rousseau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De proclamer la semaine du 15 au 21 avril 2018, Semaine de l'action bénévole 2018.

2018-04-071

Demande de commandite pour l'utilisation des salles le 12 mai 2018

CONSIDÉRANT la demande de M. Félix Larivière au nom des Loisirs de Chesterville pour un événement de début de saison

La demande consiste en location Gymnase, cafétéria et cuisine (225\$)

Surcharge de 40\$ (heures additionnelles)

Il est proposé par Mylène Leclerc, appuyée par Geneviève Campagna, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de commanditer pour les salles (225\$)

excluant le frais de 40\$ pour heures additionnelles et **excluant** les frais de ménage.

Un dépôt de 112,50\$ est en filière (non-remboursable en cas d'annulation).

2018-04-072

Frais de déplacement Carrefour Action Municipale le 1er mars 2018 -

CONSIDÉRANT la rencontre à Carrefour Action Municipale, le 1^{er} mars à Drummondville ;

Il est proposé par Lawrence Hall, appuyé par Geneviève Campagna, et résolu à

l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives, selon la réglementation en vigueur. (71,76\$)

Approbation achat d'un projecteur au coût de 860,00\$

Point reporté

2018-04-073

Demande de commandite «Jeunes entrepreneurs»

Il est proposé par Geneviève Campagna, appuyée par Mylène Leclerc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les points :

- l'autorisation d'apposer le logo de la municipalité sur nos outils publicitaires;
- d'être secondé par la responsable des activités récréatives pour :
 - diffuser gratuitement notre publicité aux citoyens de Chesterville par publipostage;
 - imprimer gratuitement notre invitation à participer au rassemblement afin de les distribuer dans les sacs-à-dos des élèves de l'école Saint-Paul;
 - trouver un maximum de petits chapiteaux le jour du rassemblement afin d'abriter les kiosques des petits entrepreneurs participants; (n'inclut pas le transport, ni le montage ni le démontage, seulement indiquer où prendre possession des kiosques et le moment de les prendre)
 - remplir des demandes de subvention en notre nom.

17. Varia

Urgence Gesterra- Voir à l'efficacité du processus.

18. Question du public

Une citoyenne s'informe sur la remise par chèque du crédit sur le matricule de son fils.

19. Levée de l'assemblée

L'agenda étant épuisé, sur proposition de Mylène Leclerc, la séance est levée à 21h00.

Mme Maryse Beauchesne
Mairesse

Mme Ginette Daigle
Directrice générale
et secrétaire-trésorière